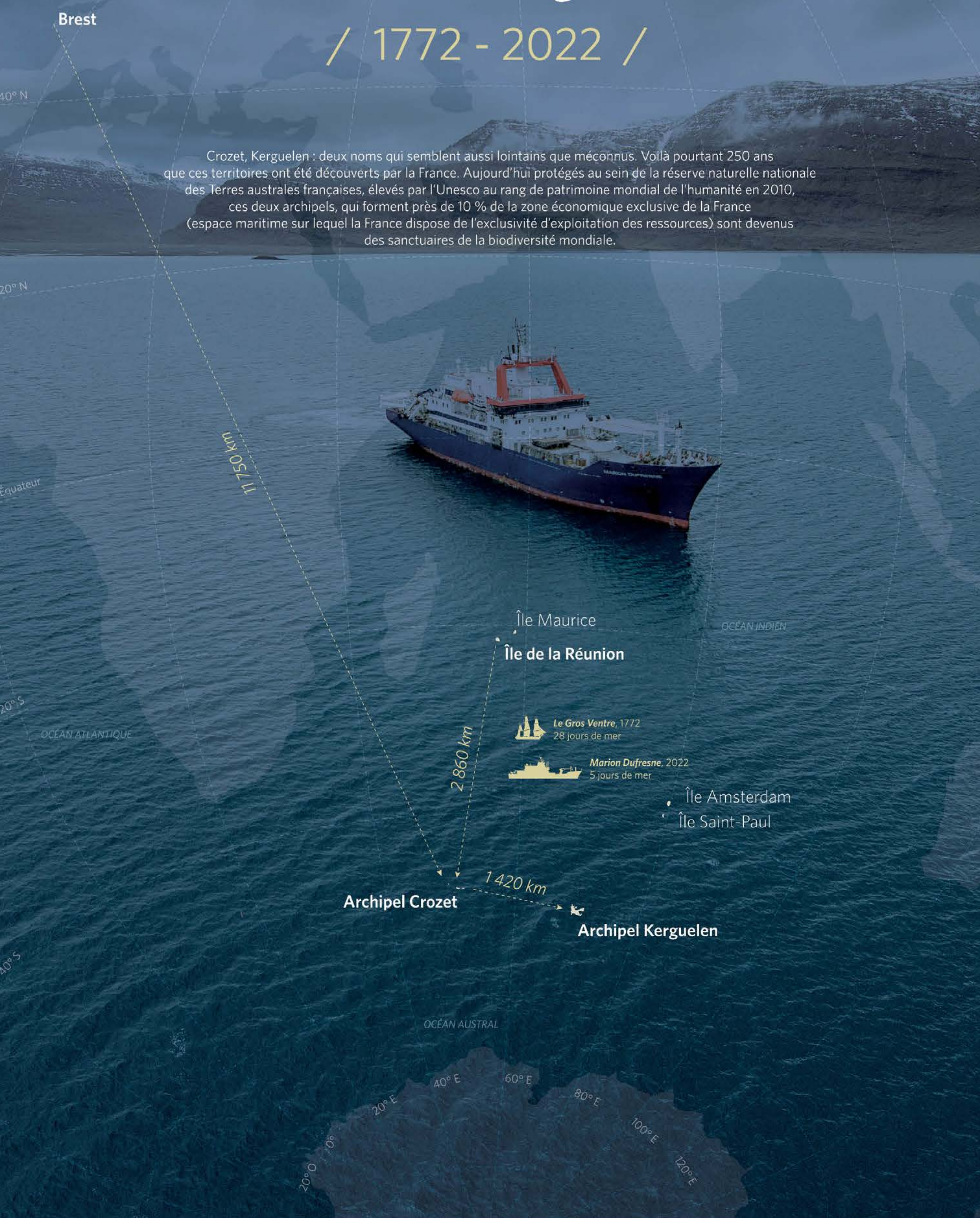


Voyage en terres australes

Crozet & Kerguelen

/ 1772 - 2022 /

Crozet, Kerguelen : deux noms qui semblent aussi lointains que méconnus. Voilà pourtant 250 ans que ces territoires ont été découverts par la France. Aujourd'hui protégés au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, élevés par l'Unesco au rang de patrimoine mondial de l'humanité en 2010, ces deux archipels, qui forment près de 10 % de la zone économique exclusive de la France (espace maritime sur lequel la France dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources) sont devenus des sanctuaires de la biodiversité mondiale.



Voyage en terres australes Crozet & Kerguelen / 1772 - 2022 /

La présente exposition, réalisée pour être présentée sur l'île de La Réunion, est une adaptation documentaire de l'exposition *Voyage en terres australes Crozet & Kerguelen 1772 - 2022*, coproduite par les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le musée national de la Marine dans le cadre du 250^e anniversaire de la découverte des archipels Crozet et Kerguelen, et présentée au musée national de la Marine - Château de Brest du 24 juin 2022 au 5 mars 2023.

Crozet, Kerguelen : deux noms qui semblent aussi lointains que méconnus. Voilà pourtant 250 ans que ces territoires ont été découverts par la France. Aujourd'hui protégés au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, élevés par l'Unesco au rang de patrimoine mondial de l'humanité, ces deux archipels, qui forment près de 10 % de la zone économique exclusive de la France (espace maritime sur lequel la France dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources) sont devenus des sanctuaires de la biodiversité mondiale. Leur gestion a été confiée aux TAAF par la loi du 6 août 1955.

Depuis 2000, c'est au départ de La Réunion que les TAAF remplissent leurs missions de souveraineté, de soutien à la recherche et de protection du patrimoine naturel : leur siège est installé à Saint-Pierre, et c'est au port de la Pointe-des-Galets que sont régulièrement amarrés leurs deux navires, le *Marion Dufresne* et *L'Astrolabe*.



COMMISSARIAT

Laëtitia Thérond, *chargée du patrimoine historique, TAAF*
Jean-Yves Besselièvre, *administrateur, musée national de la Marine - Château de Brest*
Lénaïg L'Aot-Lombart, *adjointe de l'administrateur, musée national de la Marine - Château de Brest*

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Elsa Bocher, *professeure agrégée d'histoire, doctorante au laboratoire TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés), CNRS, Université Bretagne Sud*
Alain Boulaire, *agrégé de l'université, docteur d'État en histoire maritime*
Jean-Claude Bousquet, *hivernant à Kerguelen (1967-1968), directeur adjoint des services scientifiques des TAAF (1969-1983), auteur et traducteur de récits sur les TAAF*
Pierre Couesnon, *participant à la campagne d'été (1991), président de l'amicale des missions australes et polaires françaises, auteur de plusieurs ouvrages sur les TAAF*
Xavier Langlet, *spécialiste de l'archipel Crozet*
Yann Le Pautremat, *spécialiste des expéditions scientifiques menées au XIX^e siècle dans les Terres australes françaises, membre de l'OP3 de 2019*
Vincent Monnoir, *doctorant en histoire l'École des hautes études en sciences sociales*
Clément Quélet, *chef du service terrestre de la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, Direction de l'environnement des TAAF*
Aude Sonnevile, *responsable du département Communication, Institut polaire français Paul-Émile Victor*
Arnaud Vergne, *professeur à l'université Paris Cité, directeur de l'Institut d'Histoire du droit (URP2515)*

POUR LES TAAF

Charles Giusti, *Préfet, administrateur supérieur*

POUR LE MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Vincent Campredon, *Commissaire général de la Marine, Directeur*
Vincent Bouat-Ferlier, *Directeur scientifique*
Laurence Castany, *chefe du département Médiation et Programmation culturelle*

COORDINATION DU PROJET

Les commissaires

POUR LES TAAF

David de Sousa, *directeur de Cabinet*
Nelly Gravier, *chargée de la stratégie et conception graphique et de l'action culturelle*

POUR LE MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Corinne Pignon, *chefe du service Production*
Cléo Caisman, *coordonnatrice des expositions*

GRAPHISME

Justine Gaxotte



Îles Nuageuses

Arche de Kerguelen

Îles Leygues

Île Howe

Île Foch

Île du Port

Cap Ratmanoff

Port-aux-Français

Golfe du Mortibus

M^r Ross
1850 m

Le Pouce
783 m

Calotte
glaciaire
Cook

Grande Terre

Armes du Gros Ventre

Archipel Kerguelen

49° 20' 00"S - 69° 20' 00"E

/ Superficie totale : 7 268 km² /

/ Superficie de la zone économique exclusive autour de l'archipel : 567 742 km² /



4,5° C en moyenne
(en moyenne : 7,9° C en été et 2° C en hiver)



820 mm/an (côte est)
2450 mm/an (côte ouest)
(en moyenne par an)



35 km/h en moy. constamment
(couramment 150 km/h, parfois 200 km/h)



684 000 manchots royaux
(23 % de la population mondiale)



340 000 éléphants de mer
(34,6 % de la population mondiale)



36 hivernants, 8 hivernantes
(chiffres hivernage 2022)

La Réunion

21° 01' 14"S - 55° 27' 21"E

/ Superficie : 2 512 km² /



24° C en moyenne
(de 30° C en été à 17° C en hiver)



436 mm/an en moyenne à l'ouest,
11 000 mm/an à l'est



> 200 km/h
(dans les orages, des cyclones en été)



0 manchots royaux



0 éléphants de mer



859 959 habitants
(en 2020)

Archipel Crozet

46° 24' 41"S - 51° 45' 22"E

/ Superficie totale : 340 km² /

/ Superficie de la zone économique exclusive autour de l'archipel : 574 845 km² /



5° C en moyenne
(de 23° C max. en été à -5° C min. en hiver)



2 500 mm/an environ
(pluie 300 jours/an)



> 100 km/h
(120 jours/an en moyenne, avec rafales
à plus de 180 km/h régulièrement)



754 000 manchots royaux
(25 % de la population mondiale)



13 500 éléphants de mer
(1,4 % de la population mondiale)



22 hivernants, 5 hivernantes
(chiffres hivernage 2022)

Îlots des Apôtres

Canal du Nord

Île aux Cochons

Canal du Sud

Île des Pingouins

Île de la Possession

Pic du
Mascarin
934 m

Base
Alfred-Faure

Canal des Orques

Île de l'Est

0 10 20 km

À la recherche du continent austral

Crozet, Kerguelen : deux noms qui semblent aussi lointains que méconnus. Voilà pourtant 250 ans que ces territoires ont été découverts par la France.

En 1772, leur prise de possession s'inscrit dans la recherche du continent austral dont l'existence est introduite dès l'Antiquité. Jusqu'aux voyages d'exploration de la fin du XVIII^e siècle, ce territoire est fantasmé. Marco Polo l'imagine riche d'or et d'épices. Certains navigateurs pensent l'avoir aperçu, tel Magellan en 1519 qui, à l'occasion du premier tour du monde connu de l'Histoire, le confond avec la Terre de Feu. Au début du XVII^e siècle, sa quête stimule de nombreux voyages d'exploration mais la *Terra australis incognita* reste introuvable, le mythe continue d'alimenter les fantasmes et inspire un certain nombre d'expéditions.

Au milieu du XVIII^e siècle, la France cherche elle aussi de nouveaux territoires à coloniser. Les voyages d'exploration deviennent populaires, tel le premier tour du monde mené par Louis-Antoine de Bougainville, de 1766 à 1769. La recherche du continent austral se poursuit avec pour point de départ l'île de France (actuelle île Maurice).

De gauche à droite et de haut en bas

Mappemonde Theatrum Orbis Terrarum, 1570
Abraham Ortelius (1527-1598)
Bibliothèque royale des Pays-Bas
© Droits réservés

Mappemonde Recens et integra orbis descriptio, vers 1534
Oronce Fine (1494-1555)
Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et Plans
© Bibliothèque nationale de France

Mappemonde Vers la Terra australis incognita, 1634
Jean Guérand, (15.-1640)
Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et Plans
© Bibliothèque nationale de France

Le continent austral apparaît sur les cartes et portulans (cartes de navigation) à partir de la Renaissance. Il y est souvent représenté comme un continent autour du pôle Sud, mais beaucoup plus grand que l'Antarctique tel qu'il est connu aujourd'hui, débordant au nord et plus particulièrement dans le Pacifique.

Il est possible d'observer cela sur les trois cartes présentées ici. La mappemonde d'Ortelius illustre l'état des connaissances au XVI^e siècle. Ornée de monstres marins, elle témoigne des croyances des navigateurs face à ces mers méconnues. Celle d'Oronce Fine (1494-1555), l'un des premiers cartographes français, traduit également les incertitudes et les hypothèses de l'époque à travers sa carte en forme de cœur. Jean Guérand (15.-1640), lui, témoigne de la poursuite de cette croyance d'un gigantesque continent austral au XVII^e siècle.



Effervescence dans l'océan Indien

L'île Maurice s'est développée comme un point stratégique pour les navigateurs dès le XVI^e siècle. Sa position sur la route des Indes depuis l'Afrique du Sud, son climat favorable et la grande richesse de sa faune et de sa flore vont en faire une escale de choix. Privilégiée d'abord par les Hollandais, elle devient possession française en 1715 et est rebaptisée « l'Isle de France ».

Il est ainsi frappant de voir à quel point nombre de grands explorateurs français y sont présents à l'été austral en 1771-1772 : Kerguelen, Marion Dufresne mais aussi Philibert Commerson, botaniste de l'expédition de Bougainville, ou encore le jeune Lapérouse !

Ainsi, si Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec appareille de Lorient, c'est bien de Port-Louis en île de France qu'il prépare ses navires et se lance vers les mers du Sud. C'est également de ce port de l'océan Indien que Marion Dufresne embarque quelques mois auparavant, il fait aussi escale à l'île de La Réunion, alors appelée île Bourbon.

De gauche à droite et de haut en bas

Carte de la route de M. de Kerguelen de l'Isle de France à la terre qu'il a découverte, 1774

Bibliothèque nationale de France, Département des Cartes et Plans
© Bibliothèque nationale de France

Portrait de Philibert de Commerson (1727-1773)

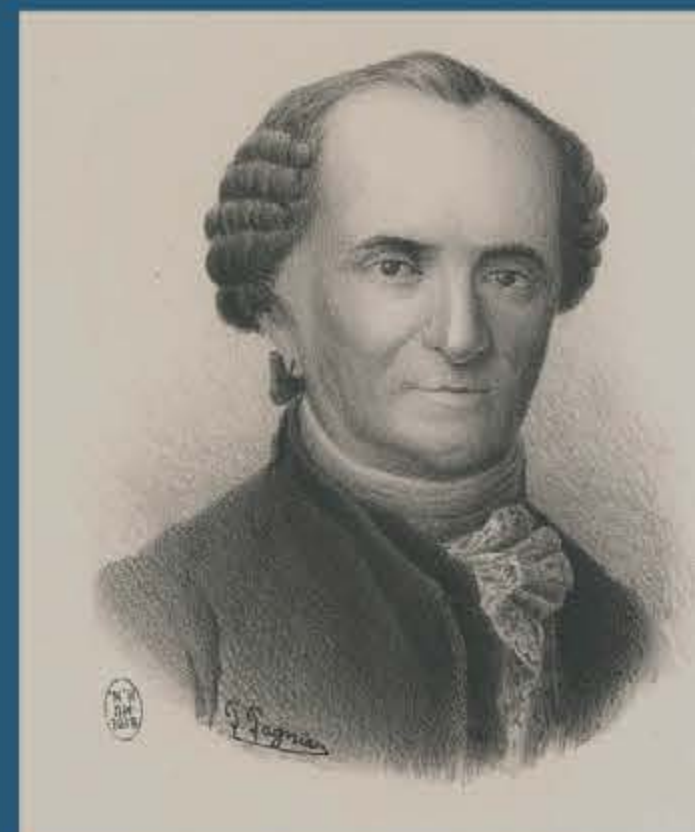
P. Fagnier
© Réunion des musées nationaux

Portrait de Jean François Galaup de Lapérouse (1741-1788), 1837

Nicolas Maurin (1798-1850)
Musée national de la Marine / A 10



Copie du plan original de M. de Kerguelen, Commerson, qui fut l'Isle de France, à la terre découverte le 27 sept. de M. de Kerguelen.



* 1772

Terres en vue !

Les 22 et 24 janvier 1772, Marion Dufresne, après avoir aperçu un ensemble de terres embrumées (les îles Marion), découvre les îles formant l'archipel Crozet. Il en prend possession par l'envoi à terre de son second, Julien Crozet. Les navires font ensuite cap vers la Tasmanie puis la Nouvelle-Zélande où Marion Dufresne et une vingtaine de ses hommes seront massacrés en juin.

Le 12 février 1772, Kerguelen aperçoit une terre sur laquelle des membres de son équipage débarquent pour en prendre possession au nom du roi. Kerguelen rentre en France, persuadé d'avoir découvert le continent austral. Il obtient alors le commandement d'une seconde expédition pour explorer un peu plus cette « France australe ». Le continent découvert s'avère être un archipel d'îles glacées et désolées, sur lequel Kerguelen ne pose même pas le pied.

En 1776, l'explorateur britannique James Cook met fin au mythe du continent austral et attribue à ces terres australes les noms de leurs découvreurs. Ainsi entrent dans la postérité les archipels Crozet et Kerguelen.

De gauche à droite et de haut en bas

Anse du Gros-Ventre, 2016
Bruno Marie
© Bruno Marie - visualisme.com

Portrait d'Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec, XX^e siècle

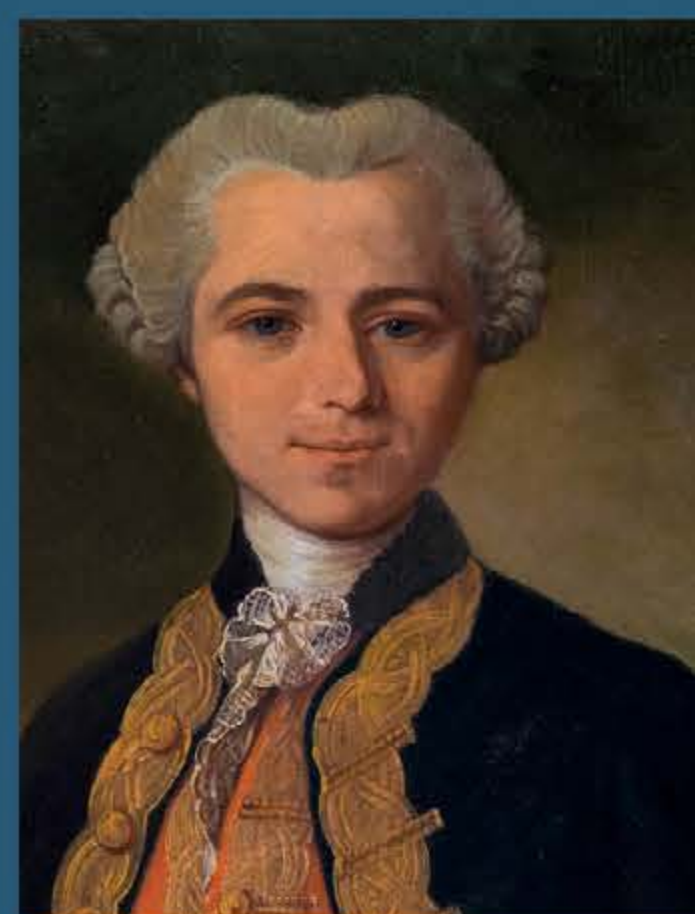
Anonyme
Collection particulière
© Musée national de la Marine / Jean-Yves Bevilacqua

Kerguelen naît près de Quimper, d'un père militaire. Il rejoint les Gardes de la Marine à seize ans et est promu enseigne de vaisseau juste avant la guerre de Sept Ans (1756-1763), à laquelle il participe. À l'issue de ce conflit, il conduit une campagne hydrographique sur les côtes de la Bretagne. Une mission d'assistance aux pêches le mène en Islande, au Groenland et en Norvège en 1767 et 1768. Trois ans plus tard, le roi lui confie une expédition de recherche du continent austral, au cours de laquelle il découvre un territoire qu'il baptise « France australe » par 48° de latitude sud. Afin de confirmer sa découverte et d'y fonder une colonie, Louis XV le charge d'une seconde expédition en 1774. Celle-ci n'atteint pas ses objectifs et vaut à Kerguelen d'être traduit en conseil de guerre et exclu de la Marine.

Portrait de Louis François Marie Aléno de Saint-Aloüarn, XVIII^e siècle

Anonyme
Collection particulière
© Arny

Saint-Aloüarn naît près de Quimper, d'un père officier de Marine. Il s'engage dans la Marine à dix-sept ans et prend part à la guerre de Sept Ans (1756-1763). En 1763, il embarque sous les ordres de Kerguelen pour une campagne hydrographique sur les côtes de la Bretagne. Les deux hommes se lient alors d'amitié. Kerguelen choisit Saint-Aloüarn pour participer au voyage vers les terres australes qu'il prépare, et lui confie le commandement du Gros Ventre. Lorsque les navires de l'expédition se séparent de vue, Saint-Aloüarn met le cap sur la Nouvelle-Hollande (Australie), où un point de rendez-vous a été fixé. Le 30 mars 1772, il prend possession de ce territoire au nom de la France. Après une escale à Batavia, le Gros Ventre rejoint l'île de France en septembre 1772. Saint-Aloüarn y meurt de maladie le mois suivant, non sans avoir relaté sa prise de possession dans une lettre à Kerguelen. Sa mort et le discrédit qui entoure les découvertes de Kerguelen plongent dans l'oubli l'Australie française, qui deviendra britannique quelques années plus tard.



* 1792

Des îles de la « désolation »

Dès la fin du XVIII^e siècle, la nouvelle des découvertes des terres australes se propage rapidement en Europe et en Amérique du Nord. Les récits des explorateurs décrivant une faune abondante conduisent les armateurs de navires baleiniers et phoquiers à organiser des expéditions. Les baleines et éléphants de mer sont chassés pour leur graisse, transformée en huile pour l'industrie et l'éclairage ; les otaries pour leur fourrure, destinée à l'habillement.

Les premières descriptions de ces îles apparaissent dans les récits des chasseurs. Habités à travailler dans des conditions difficiles, ils les décrivent pourtant comme un « *pays d'aspect très rude, (...) très désolé* » (Joseph Fuller, *Le Maître de la désolation*, 2009).

À partir de 1840, des expéditions scientifiques arrivent également dans ces territoires, qui deviennent des points d'observation et des terrains d'étude.

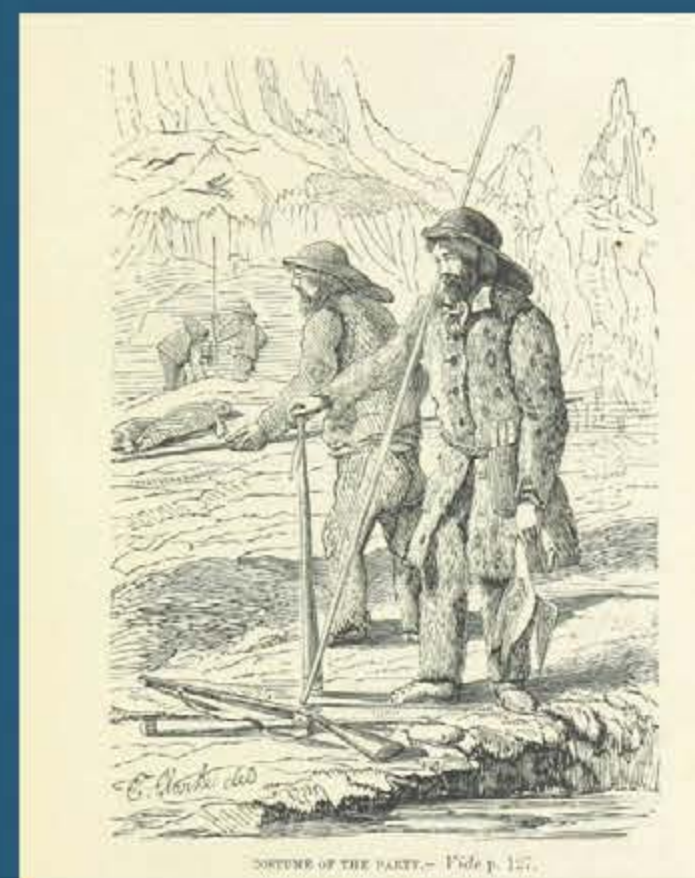
Ces mers dangereuses et éloignées deviennent alors très fréquentées. Plus de 500 navires naviguent dans les eaux de Crozet et Kerguelen au XIX^e siècle. De nombreuses expéditions sont endeuillées. Les premiers naufrages se produisent dans les années 1820. Au-delà des dangers liés à la navigation et à la chasse, la maladie, souvent due à des carences alimentaires, emporte également de nombreuses vies.

De gauche à droite et de haut en bas

Pêche à la baleine dans les mers du sud, vers 1850
Louis Lebreton (1818-1866)
Musée national de la Marine
© Musée national de la Marine / A. Fax

Île de l'Est dans la brume, archipel Crozet, 2014
Terres australes et antarctiques Françaises
© TAAF / Nelly Grosier

Deux chasseurs, 1850
Extrait du récit du naufrage de John Nunn survenu à Kerguelen en 1825, *Narrative of the Wreck of the Favourite on the Island of Desolation: detailing the adventures, sufferings and privations of J. Nunn, an historical account of the Island and its whale and seal fisheries*. Edited by W. B. Clarke
John Nunn (1803-1860)
British Library
© British Library Board/Digital Store 10160 • 23 / 9127



* 1825

Des mers de naufrages

Les mers des archipels Crozet et Kerguelen sont dangereuses et causent au XIX^e siècle la perte de plus d'une vingtaine de navires. Les bâtiments phoquiers, les plus nombreux, payent un lourd tribut, mais les navires transportant des passagers et des marchandises font aussi naufrage.

Les conditions de survie de ceux qui parviennent à regagner les rivages sont difficilement imaginables. Quelques récits de survivants témoignent du froid, de la rareté des vivres, de la maladie, du désespoir de n'être jamais retrouvés. Mais ils laissent aussi transparaître une féroce volonté de survivre. Des naufragés tentent des traversées à bord d'embarcations de fortune, d'autres mettent tous leurs espoirs en des oiseaux porteurs de messages de détresse.

En 1825, le phoquier anglais John Nunn et ses cinq compagnons subissent deux naufrages à l'ouest de Kerguelen. Le Français Lesquin fait naufrage cette même année à l'île de l'Est à Crozet.

En janvier 1907, le *Cathrine*, navire phoquier norvégien, fait naufrage près de l'île de la Possession et son équipage se réfugie en baie Américaine.

De gauche à droite et de haut en bas

Abri de naufragés sur la vallée de la Hébé, île de la Possession, archipel Crozet, 2021
Terras historiques et emblématiques Françaises (TAAF)
© TAAF / Florent Saluier

Le naufrage du Cathrine, 1908

Extrait de l'illustration London News
Terras historiques et emblématiques Françaises (TAAF)
© TAAF

En janvier 1907, le *Cathrine*, navire phoquier norvégien, fait naufrage près de l'île de la Possession. Son équipage se réfugie en baie Américaine et y construit un abri à partir des restes de campements abandonnés par d'anciens chasseurs. Le capitaine et deux membres d'équipage font le choix de partir chercher des secours à bord d'une embarcation de fortune et tenter de croiser la route des navires faisant la traversée entre l'Afrique du Sud et l'Australie. Après neuf jours, ils sont recueillis à bord d'un navire et peuvent organiser les secours de leurs compagnons qui restent finalement moins de deux mois dans leur campement de fortune.

Abri de phoquiers, 1850

Extrait du récit du naufrage de John Nunn survenu à Kerguelen en 1825, *Narrative of the Wreck of the Favourite on the Island of Desolation: detailing the adventures, sufferings and privations of J. Nunn, an historical account of the Island, and its whale and seal fisheries*. Edited by W. B. Clarke
John Nunn (1803-1860)
British Library
© British Library Board/Digital Store 10460 e. 21/P113



* 1840

Des terres d'expédition pour les scientifiques

En 1840, après une escale à Crozet, l'explorateur anglais James Clark Ross (1800-1862) inaugure la vocation scientifique de l'archipel Kerguelen. Son voyage, dont le but est l'étude du magnétisme terrestre, est l'occasion, en soixante-huit jours d'escale, d'étudier la géologie et la biologie.

En 1874, le passage de Vénus devant le Soleil met en effervescence la communauté scientifique internationale : son observation permettra de calculer la distance entre la Terre et le Soleil. De nombreux points d'observation sont nécessaires et les terres australes représentent des opportunités uniques dans l'océan Indien.

L'archipel Crozet, un temps envisagé, est abandonné en raison du mauvais temps qui y règne. Trois expéditions britannique, américaine et allemande s'installent aux Kerguelen. Des naturalistes participent aux voyages et permettent d'accroître les connaissances sur la faune, la flore et la géologie de l'archipel.

Des expéditions océanographiques d'envergure accostent à cette même période dans les terres australes, avec les passages du navire anglais *Challenger* (1872-1876) et du navire allemand *Gazelle* (1874-1876).

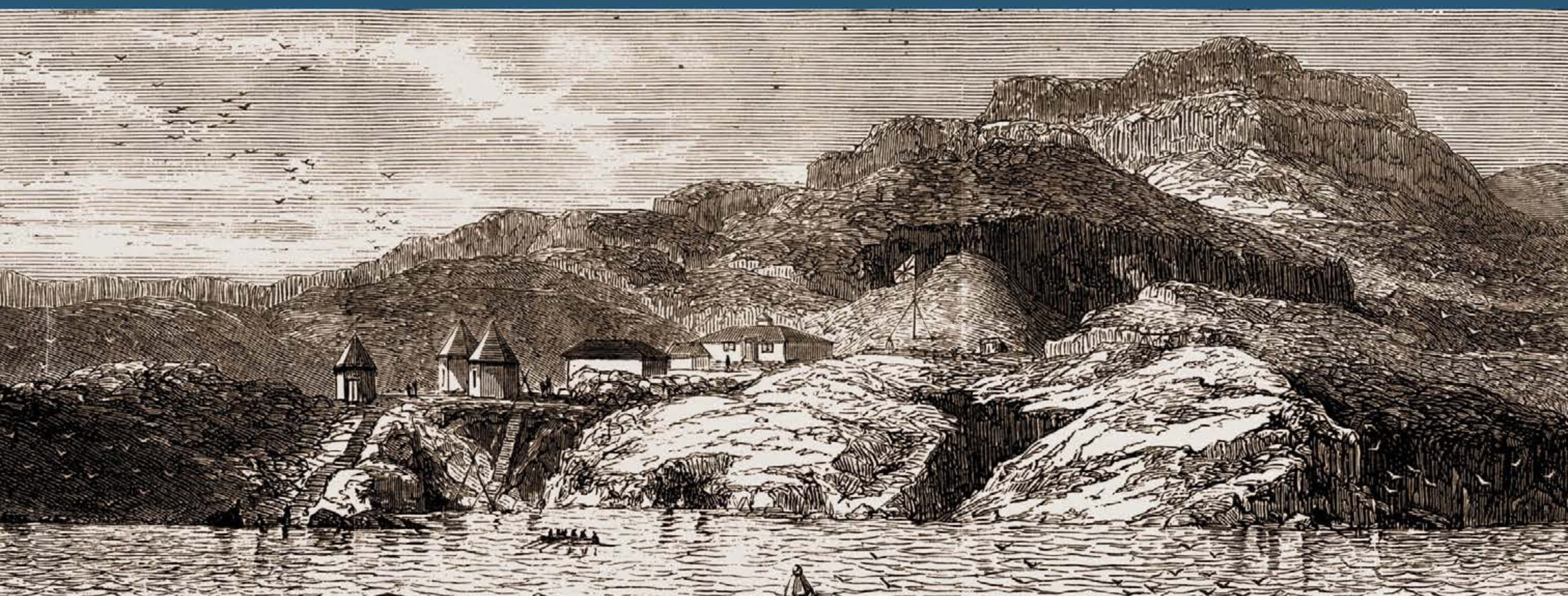
De gauche à droite et de haut en bas

Site de l'observatoire du Pouce, 1874
Royal Astronomical Society Library and Archives
© Royal Astronomical Society Library and Archives

Observatoire astronomique américain
U.S. Naval Observatory Library
© U.S. Naval Observatory Library

Observatoire astronomique allemand
Dr. C. Bögen (1843-1909)
© Droits réservés

Observatoire astronomique anglais
© Alamy



* 1893

Des terres australes françaises

Les archipels Crozet et Kerguelen sont peu fréquentés au XIX^e siècle par les Français. L'archipel Kerguelen, par sa position stratégique, et parce qu'il permet de nombreux mouillages, attise la convoitise de l'Angleterre et de l'Australie. La France envoie alors en 1893 un bâtiment de la Marine nationale, l'*Eure*, pour reprendre possession de l'archipel.

Ce n'est qu'en 1931 que l'archipel Crozet connaît une réaffirmation *in situ* de la possession française, par le passage de l'*Antarès*, navire de la Marine nationale, en tournée dans les terres australes. En 1939, le *Bougainville* effectue une mission à vocation maritime, économique et scientifique. En 1949, le *Lapérouse* réaffirmera une dernière fois la souveraineté française au moment de la décision de la construction de bases permanentes.

Chaque escale est marquée par des cérémonies : le pavillon français est dressé et des bornes de prise de possession datant les passages des navires sont laissées sur les sites. Ces prises de possession vont participer à la création d'un destin commun aux terres australes françaises : les archipels Crozet et Kerguelen et les îles Saint-Paul et Amsterdam.



De gauche à droite et de haut en bas

Borne de la prise de possession du Bougainville en 1939, 2019
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Laetitia Thiérand

Maquette du Bougainville
Musée national de la Marine
© Musée national de la Marine

Installation d'un mât de pavillon, 8 janvier 1893
Port-Gazelle, archipel Kerguelen
Bibliothèque nationale de France, Société de géographie
© Bibliothèque nationale de France



* 1908

Une concession pour exploiter Kerguelen

En plus de ces (re)prises de possession, la France doit établir une présence pérenne sur ces territoires. Si des projets de pénitencier sont évoqués pour occuper Kerguelen dès 1886, ils sont jugés trop coûteux. La voie économique est choisie et une concession d'exploitation est accordée en 1893 aux frères Bossière.

En 1908, ces derniers s'associent à des Norvégiens pour construire l'usine de Port-Jeanne-d'Arc. Celle-ci est opérationnelle en janvier 1909 : il s'agit de l'unique station baleinière sur le sol français. Construite pour faire vivre et travailler 140 personnes, elle est associée à un ensemble de navires pour chasser baleines et éléphants de mer.

Les Bossière tentent aussi l'élevage de moutons avec l'installation d'une bergerie en 1913 à Port-Couvreux. À la fin de l'année 1927, trois familles y sont envoyées dans l'espoir de créer une colonie.

Les Bossière se lancent également en 1925 dans l'exploitation des éléphants de mer, en créant leur propre société. Mais les Kerguelen ne se laissent pas facilement exploiter et toutes les tentatives des deux frères se soldent par des échecs et des drames humains.



De haut en bas

Port-Jeanne-d'Arc, 1910
Norwegian Maritime Museum
© Norwegian Maritime Museum / anonyme

La station baleinière de Port-Jeanne-d'Arc, 2018
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Laëtitia Théron



* 1924

Un premier parc national français

Les frères Rallier du Baty partent à bord du voilier le *JB Charcot* vers Kerguelen en 1908-1909. Cette première expédition scientifique française contribue à la connaissance de ces territoires par la cartographie et la collecte d'échantillons. Raymond Rallier du Baty repartira en 1913 avec la *Curieuse* pour poursuivre les travaux entrepris.

D'autres scientifiques se rendent aux Kerguelen dans le cadre de la concession Bossière. Le géologue Edgar Aubert de la Rüe réalise des prospections minières et confirme le peu de ressources présentes. Des naturalistes participent à des missions pour l'administration française, tels Étienne Peau (Kerguelen entre 1923 et 1924) ou René Jeannel (voyage du *Bougainville* en 1939).

Les connaissances acquises par la communauté scientifique favorisent l'émergence de voix favorables à la protection des terres australes. Les constats d'Étienne Peau sur les massacres des éléphants de mer accélèrent le processus et aboutissent le 30 décembre 1924 à la création du premier parc national français « pour la préservation des espèces de toutes sortes qui fréquentent les îles australes ». Il recouvre l'archipel Crozet, les îles Saint-Paul et Amsterdam et deux secteurs de l'archipel Kerguelen (la baie Larose et l'île Howe). Il n'exclut pas la chasse mais la règlemente.



De gauche à droite

La baie Larose, 2010
Grande Terre, archipel Kerguelen
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Fabrice Le Bouard

Le site de la baie Larose figure parmi les espaces protégés par le parc national de 1924 dans l'archipel Kerguelen.

Carnet d'Albert Seyrolle à bord de la Curieuse, 1912-1914
Albert Seyrolle (1887-1919)
Archives nationales
© Archives Nationales



* 1950

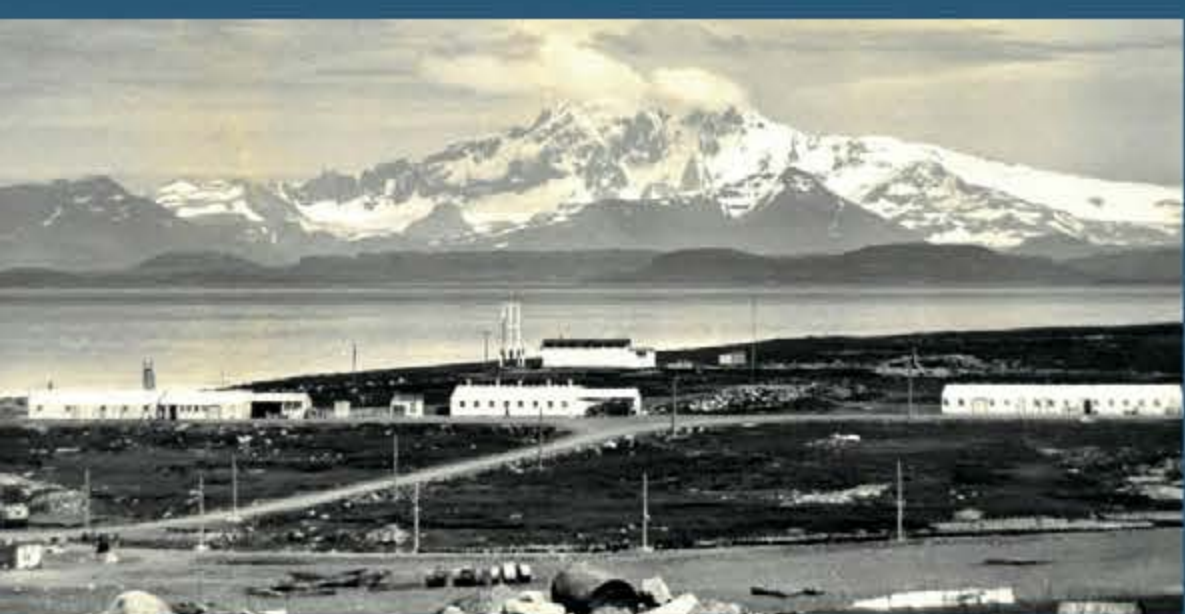
La création de bases permanentes françaises

Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée d'une présence française permanente dans les terres australes se précise. En décembre 1949, quatorze hommes arrivent à Kerguelen pour choisir l'emplacement de la future base : ce sera Port-aux-Français.

Sur l'île de la Possession à Crozet, une première campagne permet en 1961-1962 d'installer un camp provisoire en baie du Marin. Le premier hivernage a lieu en 1964 pour construire la base permanente. Les conditions de construction des bases sont particulièrement difficiles. Le vent, le froid et la pluie compliquent le montage des préfabriqués métalliques fillods.

Des débats publics sur le mode d'administration de ces territoires, représentant des atouts économiques et géostratégiques pour la France, sont menés en parallèle. Le 6 août 1955, la loi portant statut des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est votée.

Elle leur confère une autonomie administrative et financière. Quatre districts, sans habitants ni élus, composent ce nouveau territoire d'outre-mer : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam et la terre Adélie. Un administrateur supérieur (relevant à partir de 2005 du corps des préfets) est placé à leur tête. Il s'appuie sur les avis d'un conseil consultatif. Sur place, il est représenté par un chef de district. Les TAAF ont pour missions principales : la souveraineté, le soutien à la recherche et la protection du patrimoine naturel.



De gauche à droite et de haut en bas

Port-aux-Français, années 1960
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© Archives des TAAF

Vue aérienne de la base Alfred-Faure, île de la Possession, archipel Crozet, 2017
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© Archives des TAAF / Alexandre Toussaint

La base permanente à Crozet, 1967
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© Archives des TAAF



* 1992

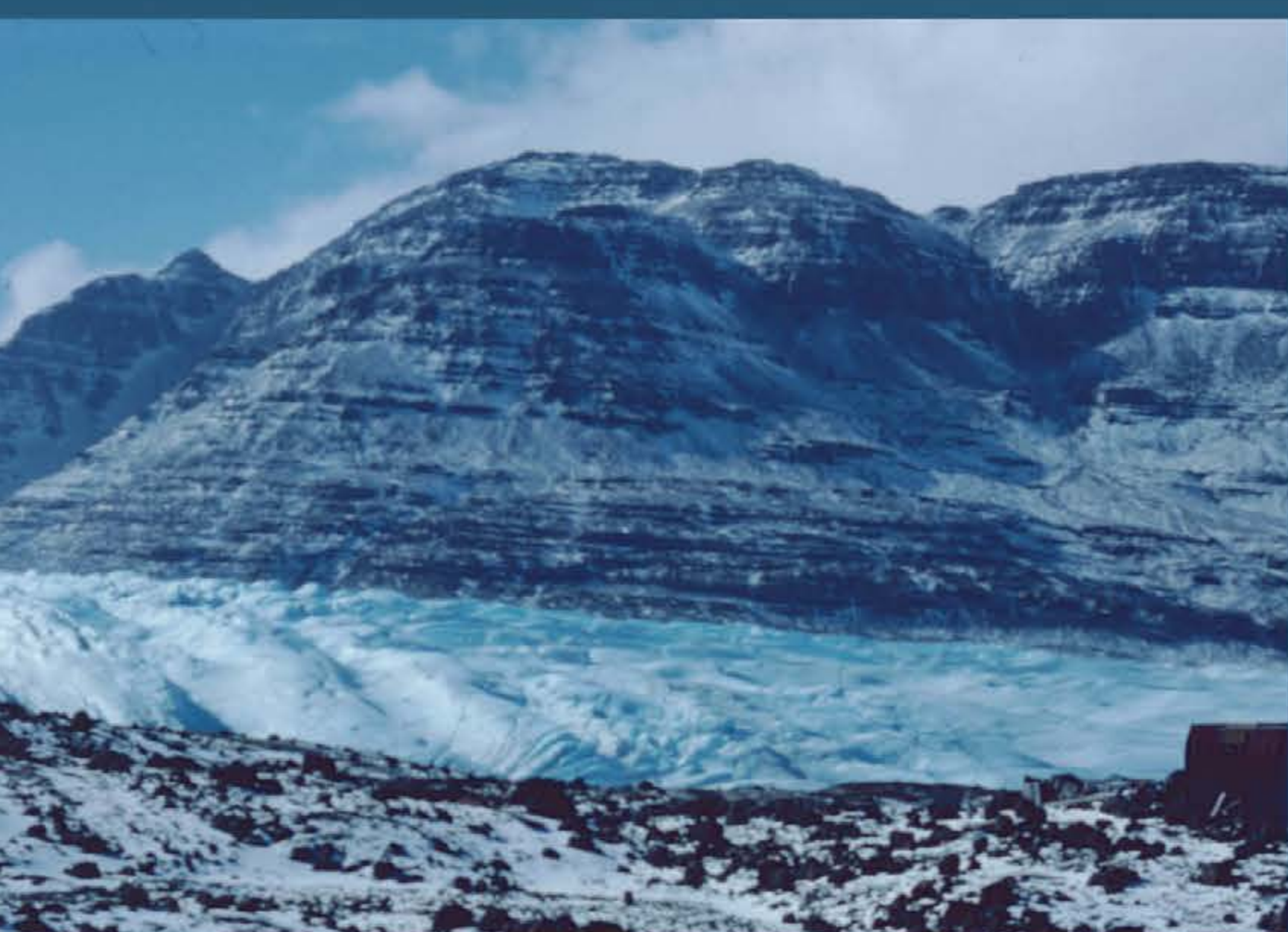
La vocation scientifique se confirme

Les terres australes sont des observatoires privilégiés pour la météorologie et les sciences de la Terre et de l'Univers. L'archipel Kerguelen a été choisi pour le lancement d'études de l'atmosphère lors de l'Année géophysique internationale (AGI) en 1957-1958. Dans les années 1970, afin d'effectuer des relevés atmosphériques, Français et Soviétiques collaborent pour lancer des ballons et fusées-sondes depuis Port-aux-Français.

À partir des années 1980, des études en biologie sont menées. En 1992 est créé l'Institut polaire français à Brest, afin de mettre en œuvre les programmes scientifiques organisés dans ces territoires. L'installation de refuges permet des observations aux quatre coins des archipels.

Les années 1990 marquent une prise de conscience sur le changement climatique, incarnée par le Sommet de la Terre de Rio (1992). Les terres australes, où des bouleversements sont déjà visibles, deviennent les sentinelles de ces dérèglements.

Dans l'archipel Kerguelen, ceux-ci sont visibles dès les années 1970 au niveau du glacier Ampère, situé en bordure de la calotte glaciaire Cook. Son recul est très significatif et les scientifiques estiment que la calotte glaciaire Cook aura entièrement disparu en 2100.



De gauche à droite

Glacier Ampère, 1987

Éric Battailou
Collection Eric Battailou
© Eric Battailou

Glacier Ampère, 2020

Érminie Perrot
Institut polaire français (IPFV)
© IPFV / Érminie Perrot



* 2006

La préservation d'un patrimoine naturel unique

Dans les années 1990, de plus en plus de programmes scientifiques se tournent vers l'étude des changements climatiques et des espèces exotiques envahissantes, et leurs conséquences sur les écosystèmes.

Qu'elles aient été introduites volontairement (lapin, chat) ou involontairement (rat, souris), ces espèces bouleversent les paysages et menacent la flore et la faune locales. La biosécurité, ou limitation des espèces introduites sur les îles, constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour préserver la biodiversité des terres australes. Pour la partie marine, le risque de pêche illégale nécessite une surveillance constante des eaux sous juridiction française par la Marine nationale.

Face aux menaces, la nécessité de protéger ces territoires est appuyée par la communauté scientifique. Ainsi, en 2006 est créée la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, sur une surface équivalente à presque trois fois celle de la France métropolitaine. Sous la gestion des TAAF, les terres et mers de la réserve sont ainsi soustraites à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader, et peuvent aussi faire l'objet de mesures de restauration écologique en fonction des objectifs de conservation. Le 5 juillet 2019, la richesse de cette réserve est reconnue par l'UNESCO, qui l'inscrit sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'humanité.

De gauche à droite et de haut en bas

Poussins albatros à sourcils noirs en baie de l'Oiseau, 2011
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Fabrice Le Bouard

Manchots royaux, 2010
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Clément Quéfil

Leptinella plumosa, 2010
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Clément Quéfil



Aventures humaines et esprit de mission

Les archipels Crozet et Kerguelen n'ont jamais laissé indifférents ceux qui les ont fréquentés. Depuis 250 ans, les récits des explorateurs, phoquiers et scientifiques ayant visité ces territoires, témoignent d'aventures humaines hors du commun, qu'elles soient intimes ou collectives, notamment avec les « hivernages » devenus mixtes à partir de 1995. Au début du XX^e siècle, l'explorateur français Raymond Rallier du Baty décrit avec justesse la fascination exercée par ces terres lointaines : « *Kerguelen s'insinue dans les cœurs et vous prend sous son charme avant de hanter les mémoires des marins qui s'y sont aventurés.* » (Raymond Rallier du Baty, *Aventures aux Kerguelen*, 1991).

Depuis la création des bases permanentes, une véritable culture de « l'hivernage » s'est développée dans les districts, avec ses propres festivités, son langage, et ses créations d'arts populaires. Au-delà des souvenirs d'hivernage, les terres australes sont devenues des sources d'inspiration pour les auteurs et les artistes. Enfin, à l'interface des créations artistiques et des arts populaires, le rayonnement de ces terres du bout du monde se traduit aussi dans l'univers philatélique polaire, très prisé par les collectionneurs du monde entier.

De gauche à droite de haut en bas

Tableau de la 1^{re} mission, archipel Kerguelen, 1960
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Marie Guéna



Article du Canard Enchaîné - 2. Pour rompre la glace, parlez taafien», 20 août 2008
Le Canard Enchaîné
© Le Canard Enchaîné / Dessin de Jack Wouk

La philatélie des TAAF : les courriers postés à bord du Marion Dufresne, 2012
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
© TAAF / Nelly Grassein

